

**AVIS PUBLIC**

**ADOPTION DU BUDGET 2025**

**AVIS PUBLIC** est donné à la population de l'agglomération de La Tuque comprenant les municipalités de La Tuque, La Bostonnais et Lac-Édouard, conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*, que les budgets 2025 et les programmes triennaux d'immobilisations 2025-2026-2027 seront adoptés lors d'une séance extraordinaire des conseils qui se tiendra le **mercredi 18 décembre 2023**, à compter de **18 h**. Celles-ci seront également diffusées en direct sur le média social Youtube via un lien disponible sur le site Web de la Municipalité.

Lors de ces séances, les délibérations des conseils et la période de questions porteront exclusivement sur les budgets et les programmes triennaux d'immobilisations.

**AVIS FAIT ET DONNÉ** à La Tuque ce sixième (6<sup>e</sup>) jour du mois de décembre deux mille vingt-quatre (2024).



Jean-Sébastien Poirier  
Directeur général adjoint et greffier

**PARUTION SUR LE SITE WEB DE VILLE DE LA TUQUE**  
**AU [WWW.VILLE.LATUQUE.QC.CA](http://WWW.VILLE.LATUQUE.QC.CA)**  
**LE 6 DÉCEMBRE 2024**